



<b>ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES</b>  <i>Nombre de membres :</i> <i>En exercice : 9</i> <i>Présents : 5</i> <i>Votants : 6</i> <i>Procurations : 1</i>  <i>Date de convocation :</i> 7 mars 2025  <i>Date d'affichage :</i> 31 mars 2025	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES</b>  <b>Le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq</b> , à 10 heures et 30 minutes, les membres du Bureau de l'Association Foncière, convoqués légalement, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Commune de Gennes, sous la présidence de Monsieur Jean Simondon, président de l'Association Foncière  <b>Etaient présents :</b> BEAUD Jean, CHOUFFE Jean-Claude, DACH Roger, HUGOT Jean-Pierre, SIMONDON Jean  <b>Excusés :</b> GENILLOUX Philippe, GENILLOUX Jean-Pierre, DDT du Doubs  <b>Procurations :</b> GENILLOUX Philippe à CHOUFFE Jean-Claude  <b>Absents :</b> HIRCHI Céline, JANNIN Jean-François,  <b>Secrétaire :</b> Jean-Pierre HUGOT
---	--

### Délibération AFR 250304 : Budget primitif 2025

Sur présentation du président et après examen, le Bureau de l'Association foncière, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2025 présenté ci-dessous

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 074,36 €	9 068,88 €
Investissement	931,20 €	2 001,60 €

Le Président  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture